Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260330-0000272026-DE

# COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

**Département du Finistère**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le trente mars à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-quatre mars deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN ; Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Rodolphe GAGNEPAIN

Membres du Conseil : 19
Présents : 19
Ont pris part à la délibération : 19
Pour : 19 Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 24 mars 2026

**DEL 27-2026 : Désignation de représentants au sein du SDEF**

Vu l'article L2121-33 du Code général des collectivités territoriales ;

Il y a lieu de désigner des membres du conseil municipal appelés à représenter la commune de La Roche-Maurice au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère

Les désignations suivantes sont proposées :

| | |
|---|---|
| SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ET D'ÉQUIPEMENT DU FINISTÈRE | 2 délégués titulaires<br>Emmanuelle APPERE<br>François ABJEAN<br><br>2 délégués suppléants<br>Lénaïc BLANDIN<br>Vincent LE VIOL |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE, à l'unanimité, ces désignations.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

MAIRIE DE LA ROCHE-MAURICE